

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du jeudi 06 novembre 2025

Délibération N° DE_2025_066

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	12	12
Date de la convocation : 31/10/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six novembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Nathan CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vente des Lots n°8 et 9 du Lotissement Les Hauts de Salmiech - délégation de signature à M. BOS Robert Adjoint au Maire pour la signature de l'acte de vente

Vu la délibération du 26 juin 2024 portant notamment sur le prix de vente des lots du lotissement Les Hauts de Salmiech, celui-ci étant fixé à 30,90 € TTC.

Vu la demande de M. BOUTILLON et Mme GODZIK pour acquerrir les lots 8 et 9 correspondant respectivement aux parcelles : F 735 (864m²) et F736 (833m²) au prix de : 26 694.14 € (TTC) et 25 736.37 € (TTC), du lotissement Les Hauts de Salmiech.

Monsieur le Maire rappelle que l'Etude de Maître LANCHON, notaire à Cassagnes-Bégonhès est chargée de la vente des lots 8 et 9 correspondant respectivement aux parcelles : F 735 (864m²) et F833 (736m²) au prix de : 26 694.14 € (TTC) et 25 736.37 € (TTC) du lotissement Les Hauts de Salmiech.

Il indique qu'il ne pourra pas être présent pour la signature de l'acte prévu le 25 novembre 2025 ;

Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour que M. BOS Robert, Adjoint au

DE_2025_066

Date de transmission de l'acte: 19/11/2025
Date de réception de l'AR: 19/11/2025
012-211202551-DE_2025_066-DE

A G E D I

maire, puisse le remplacer pour la signature de l'acte de vente de ces lots.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- autorise M. BOS Robert, Adjoint au Maire à signer l'acte de vente du lot 8 et 9 correspondant respectivement aux parcelles : F 735 (864m²) et F736 (833m²) au prix de : 26 694.14 € (TTC) et 25 736.37 € (TTC), du lotissement Les Hauts de Salmiech.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Carcenac', is written over a faint, oval-shaped official stamp.

Date de transmission de l'acte: 19/11/2025
Date de reception de l'AR: 19/11/2025
012-211202551-DE_2025_066-DE
A G E D I